

*Mot du vice-président du Bloc Québécois*

# En parlant d'avoir « de la suite dans les idées »...

D'ici moins d'un mois, le Bloc Québécois passera à une étape cruciale de la préparation de son grand Congrès général de Saint-Hyacinthe d'octobre 2008, alors qu'il amorcera sa série de congrès régionaux un peu partout au Québec.

Ceci signifie qu'au cours des prochains mois, les militantes et les militants seront invités à s'approprier la Proposition principale dans le but de la bonifier et, éventuellement de consolider nos actions à la Chambre des communes.

J'aimerais particulièrement attirer votre attention sur le titre que nous avons donné à notre Proposition principale. En intitulant cet outil « De la suite dans les idées », le Bloc Québécois a voulu souligner qu'il n'acceptera pas que le premier ministre renie ses promesses de la dernière campagne électorale auprès des Québécois.

Le Bloc Québécois proclame qu'il a « de la suite dans les idées » parce qu'il se donne pour mandat de faire reconnaître la nation québécoise concrètement, dans les politiques et les lois du gouvernement canadien. Les partis politiques canadiens ne peuvent se contenter de reconnaître la nation québécoise simplement sur le plan symbolique. Il y a maintenant une obligation politique et morale à traduire cette reconnaissance en gestes concrets. Pour le Canada, il est temps de passer de la parole aux actes.

« De la suite dans les idées représente la volonté qui nous anime d'inscrire nos actions des prochains mois et des prochaines années dans la continuité de nos actions passées. »

— JACQUES LÉONARD

» SUITE EN P. 2



**Allez-y!** Vous y trouverez une abondance d'extraits vidéo et audio vous présentant les moments forts des interventions des députées et députés du Bloc Québécois : questions à la Chambre des communes, conférences de presse, points de presse du chef, Gilles Duceppe.

En d'autres occasions, les députés du Bloc Québécois vous interpellent directement pour vous expliquer l'essence de leurs interventions.

Vous retrouverez également de l'information sur tous les dossiers d'action du Bloc Québécois.



« De la suite dans les idées »...

« SUITE DE L'ARTICLE EN P. 1



« De la suite dans les idées » représente ainsi la volonté qui nous anime d'inscrire nos actions des prochains mois et des prochaines années dans la continuité de nos actions passées. La Proposition principale 2008 veut poursuivre le travail de réflexion des Congrès du Bloc Québécois de 2000, 2003 et 2005, alors que nous avons successivement débattu des questions de la citoyenneté québécoise, des enjeux auxquels la nation québécoise fait face en entrant dans le XXI<sup>e</sup> siècle et, enfin, de ce que pourra être le Québec souverain dans les domaines qui sont actuellement de compétence fédérale.

#### UN MOT D'ORDRE ÉGALEMENT...

« De la suite dans les idées », c'est également le mot d'ordre qui doit nous motiver au quotidien afin de continuer d'être les représentants efficaces que nous avons toujours été

des intérêts et des priorités des Québécoises et des Québécois.

Le Bloc Québécois est perpétuellement en dialogue avec les gens du Québec, multipliant les tournées, consultations, forums, pour recueillir les préoccupations des Québécoises et des Québécois et les porter en leur nom à Ottawa.

Nous avons poussé vers l'avant les grandes priorités des Québécois afin que le gouvernement Harper mette fin à son obsession du tout-à-la-dette et s'attaque enfin d'une façon convaincante aux préoccupations du Québec, en matière d'économie, d'éducation post-secondaire, de logement et de justice sociale, d'environnement et de culture. Le processus actuel des consultations au sein des circonscriptions ainsi que les échanges qui suivront lors des congrès régionaux s'inscrivent dans ce cheminement.

Au total, le gouvernement Harper n'a malheureusement pas répondu aux attentes avec son budget du 26 février, mais ça ne signifie pas que nous allons fermer les livres pour autant. Ces attentes, ces priorités, restent toujours pertinentes, et même urgentes. Nous ne les laisserons pas tomber. Nous allons, à nouveau, nous retrousser les manches, et utiliser tous les moyens à notre disposition pour faire valoir ces revendications des Québécois à Ottawa.

C'est notre rôle, notre raison d'être et c'est la raison pour laquelle les Québécoises et les Québécois ont toujours choisi d'être représentés par une majorité de députés du Bloc Québécois à la Chambre des communes.

Au plaisir de vous rencontrer lors du congrès qui se déroulera chez vous,

**Jacques Léonard**

Vice-président du Bloc Québécois

## Changements climatiques

# Le plan des conservateurs est inadéquat

« Le plan conservateur de lutte aux changements climatiques est inadéquat à tous les points de vue. D'abord, le ministre a fixé l'année de référence pour la diminution des GES à 2006, ignorant ainsi les efforts réalisés entre 1990 et 2006 par le secteur manufacturier au Québec, qui a réduit ses émissions de 20 %. Pendant ce temps, les émissions résultant de l'extraction de gaz et de pétrole ont augmenté de 300 % depuis 1990. Le gouvernement fédéral a d'ailleurs été critiqué sévèrement par la ministre québécoise de l'Environnement, Line Beauchamp. Le gouvernement ne prend pas au sérieux le problème des changements climatiques et les décisions ne cessent de désavantager le Québec », a commenté le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Environnement, **Bernard Bigras**.

#### 240 MILLIONS POUR LA POLLUTION DES PÉTROLIÈRES

« Le gouvernement conservateur a aussi annoncé en grande pompe, dès le budget, qu'il entend consacrer 240 millions de dollars à un projet pilote de captage de carbone. Or, même si ce système n'a pas fait ses preuves, une grande part de la stratégie des conservateurs repose sur cette stratégie. C'est 240 millions de dollars que le gouvernement entend aller chercher dans la poche des contribuables pour cette mesure, faisant ainsi payer les Québécois pour la pollution engendrée par les pétrolières de l'Ouest », a ajouté le député.

#### FAVORISER L'ALBERTA AU DÉTRIMENT DU QUÉBEC

« Le gouvernement a également décidé de fixer ses crédits compensatoires pour la reconnaissance des efforts faits entre 1992 et 2006 à un maximum de 15 mégatonnes. Seulement 15 mégatonnes! C'est encore une fois une belle trouvaille du ministre pour favoriser l'Alberta au détriment du Québec, sans compter la bourse du carbone, qui devra fonctionner sur la base des cibles par intensité avec 2006 comme année de référence. Le plan dans son ensemble aura pour effet de ne pas empêcher les émissions du secteur des sables bitumineux de doubler d'ici 2020. C'est tout simplement inadmissible », a affirmé de son

## Changements climatiques

« SUITE DE L'ARTICLE EN P. 2

côté le porte-parole adjoint du Bloc Québécois en matière d'Environnement et député de Brossard—La Prairie, **Marcel Lussier**.

Le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Développement régional et député de Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, **Jean-Yves Roy**, a pour sa part souligné que le Québec paie aussi le prix des décisions des conservateurs en matière de développement régional. « Les prévisions budgétaires de 2008-2009 font état de compressions budgétaires de 107 millions de dollars pour l'Agence de développement économique du Québec, alors que dans le même temps, l'Ouest canadien obtient 16 millions supplémentaires. On voit bien encore que les intérêts du Québec, déjà durement frappé par les crises manufacturière et forestière, sont mal représentés, et que le gouvernement fédéral a l'intention de continuer à avantager coûte que coûte l'Ouest canadien », a-t-il fait valoir. **TdB**



## Organisme pancanadien de réglementation des valeurs mobilières

# Flaherty s'obstine en dépit de la volonté du Québec

« En votant contre la motion du Bloc Québécois invitant le gouvernement à renoncer à son projet de créer un organisme pancanadien de réglementation des valeurs mobilières, libéraux et conservateurs ont encore une fois démontré ce soir qu'ils n'ont aucunement à cœur les intérêts du Québec. L'initiative que cherche à imposer le ministre Jim Flaherty constitue une intrusion flagrante dans les champs de compétence du Québec, ce qui est inacceptable », a commenté le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Finances et député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, **Paul Crête**.

Le député du Bloc Québécois a rappelé que l'Assemblée nationale du Québec a adopté de façon unanime, le 16 octobre 2007, une motion

« L'initiative que cherche à imposer le ministre Flaherty constitue une intrusion flagrante dans les champs de compétence du Québec, ce qui est inacceptable »

- PAUL CRÊTE

déposée par le Bloc Québécois s'opposant au projet d'un organisme unique de surveillance des marchés financiers. Il a ajouté que la ministre des Finances du Québec, Monique Jérôme-Forget, répète depuis ce temps sur toutes les tribunes le même message selon lequel le Québec ne veut pas d'une telle commission pancanadienne.



Son collègue porte-parole adjoint en matière de Finances et député de Saint-Maurice—Champlain, **Jean-Yves Laforest**, a pour sa part souligné que le régime d'encadrement actuel, sous la gouverne du Québec, des provinces et des territoires, est reconnu par plusieurs comme l'un des meilleurs du monde. « La Banque mondiale et l'OCDE s'entendent pour dire que le système actuellement en place fonctionne très bien. L'OCDE a incidemment classé le Canada au deuxième rang pour la qualité de sa réglementation en matière de valeurs mobilières. Pourquoi alors les conservateurs, avec la complicité des libéraux, s'entêtent-ils à changer ce qui fonctionne, et, par surcroît, dans des champs de compétence qui ne le concernent pas? » lance **Jean-Yves Laforest**. **TdB**



# Les affaires parlementaires



## Loi 101 : VERNER DOIT ADMETTRE LA VÉRITÉ

« Si le gouvernement fédéral reconnaissait vraiment la nation québécoise, et pas juste dans les mots, il respecterait la langue de cette nation et approuverait le projet de loi C-482 du Bloc Québécois visant à amender le *Code canadien du travail*. Quand la ministre responsable des Langues officielles, Josée Verner, va-t-elle enfin admettre que le français est menacé au Québec et faire en sorte que son gouvernement cesse de participer à son recul? » a lancé la porte-parole du Bloc Québécois en matière de Travail et députée de Saint-Bruno—Saint-Hubert, **Carole Lavallée**.

« Le *Code canadien du travail* permet aux entreprises sous sa juridiction telles que les banques, les entreprises de transport interprovincial et de télécommunications, les ports ou les aéroports, de se soustraire aux dispositions de la loi 101 sur la langue de travail. Ainsi, plus de 240 000 travailleurs ne sont pas assurés de travailler dans leur langue, puisque leur employeur n'est pas contraint de se conformer à la loi québécoise. Le Bloc Québécois exhorte le gouvernement à respecter la loi que s'est donnée le Québec et qui est l'une des valeurs les plus chères des Québécoises et des Québécois », a ajouté la députée.

## Bande de Gaza : QUE FAIT OTTAWA ?



« Le blocus israélien sur la bande de Gaza, dénoncé par plusieurs ONG, place la population dans une situation précaire sans précédent. En parallèle, les violences dirigées contre Israël, notamment les tirs de roquettes du Hamas et la récente attaque d'une école talmudique à Jérusalem-Ouest, sont tout à fait inacceptables. Le Bloc Québécois les condamne sans réserve et demande au Canada d'intensifier ses efforts pour que la spirale de violence entre Israël et la Palestine s'arrête au plus vite et que les discussions reprennent », a déclaré la porte-parole adjointe du Bloc Québécois en matière d'Affaires étrangères et députée de Papineau, **Vivian Barbot**.

« Le blocus crée la pire situation humanitaire depuis 1967, selon un récent rapport d'ONG britanniques. Non seulement la population gazaouie est soumise à un blocus partiel depuis la prise de contrôle du Hamas en juin dernier mais, depuis janvier, elle a connu une intensification de ce blocus israélien et tout récemment l'assaut militaire israélien. La situation est telle selon le rapport des ONG britanniques, que si l'on ne met pas fin au blocus maintenant, il serait impossible de sortir la bande de Gaza du bord du désastre et cela pourrait compromettre les espoirs de paix pour la région », a-t-elle précisé.

## Développement régional : DE MAL EN PIS



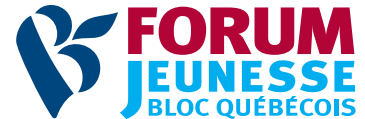
Alors que le ministre responsable du développement régional au Québec nous promettait, il y a deux ans, un « Plan Marshall » pour revitaliser les régions du Québec, on doit malheureusement constater que les montants budgétés pour le développement régional y ont diminué de façon drastique. Selon les prévisions budgétaires pour 2008-2009, le budget alloué à l'Agence de développement économique pour les régions du Québec est de 287 millions de dollars, soit une baisse significative de 107 millions de dollars, comparativement au budget de 2007-2008.

« Pourtant, pour la même période, l'Agence de diversification économique de l'Ouest canadien, où l'économie est florissante, bénéficie d'une hausse de 16 millions de dollars des sommes qui lui sont allouées. C'est dans les régions du Québec que les besoins sont les plus criants. La crise manufacturière et forestière y a laissé les plus profondes séquelles. Ce n'est pas en leur coupant les vivres que les régions se sortiront du marasme dans lequel elles se retrouvent », a déploré le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Développement régional et député de Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, **Jean-Yves Roy**.



# En provenance du parti

## Le Forum jeunesse sera actif sur le terrain



Le FJBQ compte être plus actif que jamais sur les divers campus à travers le Québec. D'ici la fin de la session universitaire et collégiale, des kiosques seront en opération afin de discuter avec les étudiants de souveraineté et de l'aventure du Bloc Québécois à Ottawa. Déjà, c'est tout près de 15 kiosques qui sont prévus; allant du Cégep de Gaspé à celui de Beauce-Appalaches en passant par Québec. Cette présence dans les institutions et la création de cellules du Bloc Québécois sont un atout important pour notre organisation afin de joindre les étudiants dans leur milieu.

Le 17 et le 18 mars de la semaine prochaine, le FJBQ sera sur le campus de l'Université de Montréal; il sera dans six Cégeps la semaine suivante.

### CONGRÈS NATIONAL

**3 au 5 octobre 2008  
à Saint-Hyacinthe**

## Le Tour du Bloc

LE BULLETIN DE LIAISON OFFICIEL  
DU BLOC QUÉBÉCOIS

3730, boul. Crémazie Est, 4<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2A 1B4

Téléphone : 514 526-3000  
Télécopieur : 514 526-2868

Faites-nous part de vos assemblées, activités de financement et de circonscription, et autres. Pour ce faire, vous devez nous transmettre la nature, la date, le lieu, l'heure, les personnalités présentes et la personne responsable de l'événement. L'information doit parvenir à la direction des communications **au plus tard le lundi précédant la parution, 17 h.**

Vous devez obligatoirement envoyer vos renseignements par courriel à **Annie Leclerc**, [leclea@parl.gc.ca](mailto:leclea@parl.gc.ca).



### CALENDRIER DES CONGRÈS DE CIRCONSCRIPTION

#### MARS

DATE	RÉGION	HEURE	COORDONNÉES
16 MARS	Berthier—Maskinongé	13 h	Centre d'action bénévole d'Autray 180, rue Champlain, Berthierville
16 MARS	Roberval—Lac-Saint-Jean	9 h	Hôtel Château Roberval 1225 boulevard Marcotte, Roberval
16 MARS	Bourassa	13 h	Église Sainte-Colette 11 932, rue Claude-Legault Montréal
22 MARS	Outremont	13 h	Université de Montréal 2332, boul. Édouard-Montpetit Local B-2305 Montréal

### CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

#### MARS

DATE	RÉGION	HEURE	COORDONNÉES
16 MARS	Berthier—Maskinongé	13 h	Centre d'action bénévole d'Autray 180, rue Champlain, Berthierville
16 MARS	Roberval—Lac-Saint-Jean	9 h	Hôtel Château Roberval 1225 boulevard Marcotte, Roberval
22 MARS	Outremont	13 h	Université de Montréal 2332, boul. Édouard-Montpetit Local B-2305 Montréal